

À Messieurs les Membres de l'Administration  
Commune de Andenne.

Messieurs,

Les Soussignés Joseph Jamoisiaux, cabaretier  
à Andenne, et son beau-frère Joseph  
Davin, fondeur en fer à Andenneville,  
viennent vous prier de vouloir bien leur  
louer, pour un terme de 9 années, le  
bâtimement communal attenant à l'écurie  
de la caserne de gendarmerie, à l'effet d'y  
établir une fonderie de fer appelée  
communément Coustou.

Dans l'attente d'une décision prompte  
et favorable, ils sont, Messieurs, avec  
le plus profond respect,

Vos dévoués Serviteurs  
Jamoisiaux Joseph  
Davin Joseph

Andenne, le 24 mai 1860.